

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du vendredi 5 juin 2026 18:00

En exercice : 15

Présents : 11

Excusés : 0

Absents : 4

Date de la convocation :

28/05/2026

Président de séance :

Philippe BUSSERON

Secrétaire de séance :

Marc PROVOST

Rapporteur : Philippe

BUSSERON

N° interne de l'acte :

205062026

N° de feuillet :

vendredi 5 juin 2026, le Conseil Municipal de Commune de BAYET s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle de la mairie.

Membres présents :

Philippe BUSSERON, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :

Bruno LAMOUCHE, Michel POUYET, Emilie HUGUET, Joffrey MASSON

Fonds de concours de la communauté de communes

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de faire une demande de subvention à la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule Limagne pour la réfection du toit de la mairie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Nature des investissements : travaux : 112 134 € HT

Approuve le plan de financement de ces travaux dans les conditions suivantes : ■

DETR (Etat) : 39 246 € (35 %)

■ Communauté de communes : 9 018 € (8 %)

■ Autofinancement de la commune : 63 870 € (57 %)

- Mandate Monsieur le Maire pour demander le versement de la subvention et l'autorise à signer tout document relatif à ce dossier.

Résultats de vote : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire : 8 juin 2026
Transmis au contrôle de légalité le : 8 juin 2026
Publié le : 8 juin 2026

Pour : 11 voix Philippe BUSSERON, Sylvie FRANCES, Marc PROVOST, Christian DUBOCAGE, Alexandre QUILLERET, Angélique DUBOCAGE, Manon GONNIN, Christophe LACOMBE, Véronique LARONDE, Morgane ANTOINE, Nathalie MAY

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

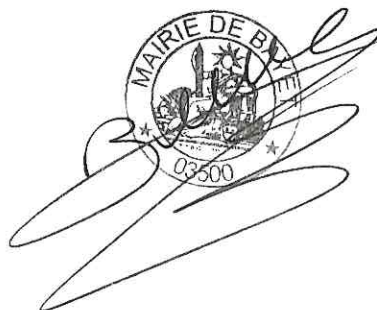
N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 4

Le Secrétaire de séance,
Marc PROVOST



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.
Le Maire



Certifié exécutoire : 8 juin 2026
Transmis au contrôle de légalité le : 8 juin 2026
Publié le : 8 juin 2026